

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9386**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent d'entretien et rénovation en propreté

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE FP) propreté - OC propreté (Organisme certificateur de la branche professionnelle propreté)	Président de la CPNE FP

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3173 - Entreprises de propreté

Code(s) NSF :

343t Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent d'entretien et de rénovation en propreté intervient sur de nombreux sites directement chez le client, le plus souvent en équipe volante. Il organise son chantier (préparation des produits, matériels et installations) et réalise des prestations d'entretien et de rénovation des différents types de revêtements de sols, durs, plastiques, textiles notamment.

Ses principales activités sont les suivantes :

- organiser son chantier
- réaliser des techniques professionnelles d'entretien et de rénovation des sols
- contrôler les résultats en fonction du cahier des charges
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
- communiquer avec les clients

Les compétences ou capacités attestées :

- choisir les produits et matériels
- prendre en compte les locaux des clients et leurs spécificités
- réaliser les techniques professionnelles relatives au décapage, surfacage, injection-extraction, shampoing au sec et au mouillé, méthode poudre
- maintenir le matériel professionnel
- contrôler le résultat de sa prestation et savoir rendre compte à sa hiérarchie
- appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- se présenter et développer des relations cordiales avec le client

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Agent Entretien et Rénovation en Propreté exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de Propreté, mais il peut également l'exercer dans des entreprises ou établissements publics et parapublics qui ont internalisé l'activité de nettoyage (hôpitaux par exemple), au sein de collectivités territoriales, de bailleurs sociaux...

Agent Machiniste, Agent d'Entretien, Agent de rénovation, Agent de Propreté, Agent de Service en Propreté.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2204 : Nettoyage de locaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 5 blocs de compétences indépendants les uns des autres :

- bloc organisation de chantier
- bloc réalisation des techniques professionnelles
- bloc contrôle des résultats
- bloc respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur les chantiers
- bloc relations clients et attitudes de service

Le titulaire du titre professionnel APH obtient par équivalence le CQP Agent Machiniste Classique en Propreté et le CQP Agent Entretien et Rénovation en formulant sa demande auprès de la CPNE FP propreté.

Le titulaire du CQP Agent Machiniste Classique en Propreté et du CQP Agent Entretien et Rénovation obtient par équivalence le titre APH en formulant sa demande auprès de la DIRECCTE de son département.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
En contrat de professionnalisation	X	Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
Par candidature individuelle	X	Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Jury national paritaire composé d'un minimum de 4 personnes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <p>Avec le titre professionnel Agent Propreté Hygiène (APH) : - le titulaire du CQP agent en entretien et rénovation peut disposer par équivalence du CCP2 du titre APH,</p> <p>- le titulaire du CQP agent machiniste classique en propreté ET titulaire du CQP agent en entretien et rénovation, peut par équivalence disposer du le titre professionnel Agent Propreté Hygiène</p> <p>- le titulaire du titre professionnel APH peut disposer par équivalence du CQP agent entretien et rénovation en propreté</p> <p>Autres certifications :</p> <p>le titulaire du CQP agent machiniste classique en propreté ET titulaire du CQP agent en entretien et rénovation, peut par équivalence disposer du titre professionnel Agent Propreté Hygiène</p>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Agent d'entretien et rénovation en propreté avec effet au 22 janvier 2010, jusqu'au 22 janvier 2015. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE FP) Propreté.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent d'entretien et rénovation en propreté" avec effet au 22 janvier 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 8 ans, 3 474 candidats se sont présentés au CQP Agent Entretien et Rénovation en Propreté.
Parmi eux, 2 870 ont validé le certificat.

Autres sources d'information :

<http://www.monde-proprete.com/>
<http://www.itineraire-proprete.com>

Lieu(x) de certification :

CPNE FP Propreté
34 boulevard Maxime Gorki 94 808 Villejuif Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Des organismes de formation sont habilités par la Branche Professionnelle pour dispenser les parcours de formation menant aux CQP Agent Entretien et Rénovation en Propreté. (90 organismes de formation habilités sur tout le territoire).

Historique de la certification :